



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE

AVIS DE MOTION

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche;

AVIS DE MOTION est donné, par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche :

1. Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi **14 janvier 2026, dès 19h00** à la salle du conseil au 163, route Principale, Saint-André-de-Restigouche (Québec) G0J 2G0, le conseil municipal adoptera le point suivant;
 - **Adoption du budget 2026;**

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget. Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par courriel au dg@saintandrederestigouche.com ou par téléphone au 418/865-2234.

DONNÉ À SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE, CE 8^e JOUR DE DÉCEMBRE 2025

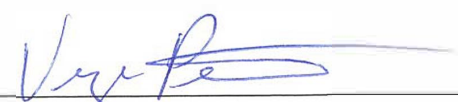
8 décembre 2025
Date de l'avis


Véronique Pelletier,
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-André-de-Restigouche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq


Véronique Pelletier,
Directrice générale et greffière-trésorière